

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 novembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 7
Date de la convocation : 13 novembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le DIX NEUF NOVEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

Pouvoirs :

M. Thierry DAYRE, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Martine BERGER-SABATIER, pouvoir à Mme Marie-Christine LAURENT
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marilyn FLAMAIN
Mme Martine BERTHE, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à Mme Odile PILOZ

Excusés : M. Yves RINCK – Mme Nadia MACIPÉ

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Pascal LANTHEAUME

2025 - 11 - 100 / AFFAIRES FINANCIERES
SUBVENTIONS
Subvention exceptionnelle au profit du Carrefour des Habitants

RAPPORTEUSE : Madame Marie-Christine LAURENT

Il est rappelé les difficultés de l'Association ces dernière années qui les ont contraints à demander une expertise extérieure (D.L.A.) par un cabinet spécialisé puis construire un projet de restructuration.

La demande du Centre Social au regard des documents produits est d'environ 17 000 € (hors inflation) par an pour les trois prochaines années (2025, 2026, 2027).

Pour mémoire, une convention reconductible existe déjà entre la Commune et l'Association, concernant notamment l'occupation à titre gracieux des locaux (y compris les charges de fonctionnement) qui vient compléter de manière importante la participation municipale.

Il est également précisé que la Commune ne peut s'engager financièrement que sur l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention exceptionnelle de 17 000 € au Centre Social « Carrefour des Habitants » pour l'année 2025,

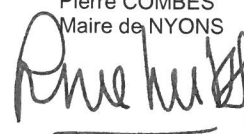
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant,

Cette dépense sera imputée à l'article 65748 du Budget Communal.

Pascal LANTHEAUME
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



R